

Accueil > Pays de la Loire > Montreuil-Bellay

## Montreuil-Bellay. Phyteurop présente son projet aux



Martin Dellamaggiore, directeur de l'usine Phyteurop de Montreuil-Bellay. | CO

Le Courrier de l'Ouest

Publié le 12/06/2023 à 05h07

### Abonnez-vous

Pour débiter le conseil municipal du vendredi 9 juin qui se tenait à la mairie, Martin Dellamaggiore, directeur de l'usine Phyteurop, est venu présenter le projet d'expansion du site. « **Phyteurop, filiale d'In vivo, groupe coopératif depuis 2017, veut créer une unité de production spécifique bio-intrants et biostimulants. Un bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> va être construit pour isoler cette activité du reste de la production du site. Cette extension, qui sera livrée en octobre 2024, permettra de répondre à une demande en hausse de produits biosourcés.** »

Cette présentation faite, le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des grands électeurs pour les sénatoriales qui se dérouleront en septembre avant d'aborder les délibérations.

**Délégations.** Pascal Debonnaire souhaitant quitter ses fonctions d'adjoint pour raisons personnelles, il ne restera que conseiller municipal. Il a donc été décidé de réduire à sept le nombre d'adjoints et ses délégations seront réparties entre les adjoints restants. Pour les délégations extérieures : Marie-Claude Cornil le remplace auprès de l'association des parents d'élèves des écoles publiques, Cédric Durand au conseil d'exploitation du lycée agricole et Claudie Marchand auprès du conseil de vie sociale de l'Ehpad.

**Jeunesse.** Marie-Claude Cornil, adjointe à la santé, au handicap et aux aînés, a présenté la convention de partenariat entre l'association Montjoie et la Ville. « **La Ville soutient la permanence de la Maison des adolescents du Maine-et-Loire qui se tient dans les locaux du centre social Roland-Charrier les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 16 h à 19 h. Elle constitue un lieu de prévention sur les questions problématiques adolescentes. Elle permet d'apporter aux jeunes de 11 à 21 ans et à leur entourage une réponse adaptée et de favoriser une orientation rapide vers l'accompagnement le mieux à même de répondre à leurs difficultés.** »

Une dotation de 2000 € en année pleine a été votée. La commune dispose d'un local au 362, avenue du Général-de-Gaulle, il est proposé de louer ce bien au centre social Roland-Charrier pour y installer son pôle animations jeunesse pour un loyer annuel de 1 200 € cette convention a été approuvée à l'unanimité.

**Informations diverses.** La Ville a renouvelé la convention d'éclairage du Château côté Thouet avec deux modifications, la durée d'éclairage estivale est raccourcie du 15 juin au 17 septembre et sera éclairée du 24 au 31 décembre.

Après appel d'offres, deux lots de travaux sur voirie ont été attribués à Justeau pour l'entretien et à Colas pour la réfection.